

SOMMAIRE DU REGLEMENT

TITRE I – DISPOSITIONS GENERALES

TITRE II – DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES

TITRE III – DISPOSITIONS PARTICULIERES

- Secteurs de risques naturels
 - Dans les secteurs soumis à un risque inondation
 - Dans les secteurs de sensibilité aux incendies de forêt
 - Dans les secteurs d'aléa glissement de terrain et chutes de pierres – blocs
- Secteurs du zonage d'assainissement pluvial
- Secteurs de continuités écologiques et trame verte et bleue
- Eléments éco-paysagers et éléments de patrimoine bâti (article L.123-1-5-III-2° code de l'urbanisme)
- Espaces de plantations à réaliser (R.123-9-13° code de l'urbanisme)
- Bâtiments identifiés au titre d'un changement de destination (article L.123-1-5-II-6° code de l'urbanisme)
- Secteurs dans l'attente d'un projet global (art L.123-2A et R.123-12B code de l'urbanisme)
- Zone de risque sismique

TITRE IV – DEFINITIONS DU REGLEMENT

DOCUMENTS GRAPHIQUES DU REGLEMENT

- planches A (87 planches au 1/2000è)
- planches B (4 planches au 1/15000è)
- planches C, CRI et CRI-AT (planches au 1/5000è)
- planches F (4 planches au 1/15000è)

ANNEXES DU REGLEMENT

Liste des emplacements réservés

Liste des éléments du patrimoine bâti (article L.123-1-5-III-2°)

Liste des bâtiments identifiés au titre d'un changement de destination (article L.123-1-5-II-6° code de l'urbanisme)